



Comité du blason
de l'Algérie française

Les armoiries de l'Algérie française

Cher(e) compatriote,

De nombreuses manifestations pieds-noires seront vraisemblablement organisées en 2012 pour marquer le 50ème anniversaire de notre exode et nous ne pouvons qu'approuver ces initiatives. Elles prouveront que notre ancienne province française d'Algérie est encore bien vivante dans le cœur de ses enfants et que ceux-ci n'entendent pas se laisser enfermer par le mur du silence et du mensonge qui entoure toujours notre histoire.

Notre petit groupe informel a décidé d'apporter sa modeste contribution à la célébration de ce cinquantenaire par une action à la fois simple et symbolique : la création d'un blason de la province française d'Algérie.

Nous n'avons pas d'autre ambition que de mener à terme ce projet. Une fois abouti, son résultat sera mis à la disposition de l'ensemble des Français d'Algérie et de leurs représentants.

Pourquoi ce projet ?

- Toutes les provinces françaises ont leurs armoiries, à l'exception de la nôtre. Seuls existent les blasons de nos villes. Certes, notre province n'existait pas encore aux temps où la plupart des autres ont forgé leurs blasons, avant la Révolution. Peut-être aussi étions-nous, là-bas, trop attachés au drapeau tricolore « de notre France entière » pour imaginer tout autre symbole identitaire qui aurait pu nous paraître suspect de quelque connotation autonomiste. Depuis 1962, quelques initiatives ont déjà vu le jour, ça et là, pour proposer un drapeau ou un hymne. Elles seront prises en compte et versées au dossier de la réflexion qui s'engage.
- Ces armoiries de l'Algérie française seront une façon non seulement de combler ce manque, mais aussi d'affirmer que notre Algérie était bien devenue une province de France et non cette horrible « colonie » que trop d'intellectuels bien pensants s'efforcent de décrier.
- Par cet acte, nous montrerons aussi que cette province est toujours vivante, au XXI^e siècle, dans sa composante humaine et culturelle.

Qui est concerné par ce projet ?

- Tous ceux qui pensent être des ressortissants de la province française d'Algérie : Pieds-noirs, Harkis, métropolitains qui avaient choisi de se fixer chez nous, et tous leurs enfants et descendants ;
- Nos associations, grandes ou petites, nos journaux et nos sites Internet ;
- Chacun d'entre nous, à titre individuel.
- Bien entendu, nous faisons appel à toutes et à tous, quels que soient leurs talents créatifs, pour participer à ce projet collectif.

1) Le blason :

- Un concours d'idées est dès à présent ouvert et chacun peut y participer librement en proposant un dessin ou simplement une liste des éléments symboliques qui lui semblent devoir figurer dans ce blason.
- Aucun prix ne sera décerné. La plus belle récompense pour les participants sera d'avoir contribué bénévolement à la réalisation de cet étendard de l'Algérie française !
- Les propositions peuvent nous être adressées de deux façons :
Soit par Internet à l'adresse cdbafs@gmail.com ;
Soit par courrier postal à : CDBAF, 16 rue des noyers, 31520 Ramonville Saint Agne.
Dans ce cas, les dessins devront être réalisés sur un support cartonné de grammage 250 gr et de format 10cm x 15 cm, accompagné d'un commentaire explicatif des éléments du graphisme).
- Quel que soit le mode d'envoi choisi, les propositions devront impérativement nous être adressées avant le 28 février 2011.
- Un jury étudiera ensuite toutes les propositions pour retenir la meilleure ou pour combiner les éléments les plus pertinents extraits de plusieurs propositions.
- Les règles de la science héraldique seront respectées pour la réalisation finale du blason. Des experts seront alors associés à ce travail.
- Le blason définitif sera adressé, début 2012, à toutes les associations, aux journaux et aux sites que nous aurons répertoriés ainsi qu'à toute personne qui en fera la demande. Chacun pourra ensuite le faire connaître et en faire usage librement et à volonté, à condition de ne pas en modifier le graphisme.
- Parallèlement, le blason sera déposé au Ministère de l'Intérieur où il ira rejoindre ceux de toutes les autres provinces de France.
- Enfin, la presse sera informée et le blason lui sera communiqué.

2) Le timbre poste :

- Une fois le blason définitif arrêté et mis en forme, celui-ci pourra être proposé à La Poste pour la réalisation, en 2012, d'un timbre commémoratif

Et après ?

- Notre blason fera partie du patrimoine commun des Français d'Algérie et pourra être utilisé par chacun d'eux.
- Notre comité disparaîtra avec la satisfaction du devoir accompli.

Merci, Cher(e) compatriote, d'avoir bien voulu prendre connaissance de ce message et de nous aider à le diffuser auprès de vos amis et connaissances qu'il pourrait intéresser.

Nous restons à votre écoute pour toute information complémentaire.

Bien amicalement ;

Pierre ANGLADE, Hervé CADOT, Maurice CALMEIN, Robert DAVEZAC, Jacques DECROUX, Alain GIBERGUES, Camille PARA, Théophile BRUAND d'UZELLE.

Comité du blason de l'Algérie française

16 rue des noyers-31520 Ramonville Saint Agne

Courrier électronique : cdbafs@gmail.com

Tel : 05 61 73 35 71